

CONCEPTS, PRINCIPES ET OUTILS DE LA MÉTHODE CATALYSE

Jean-Jacques Girardot

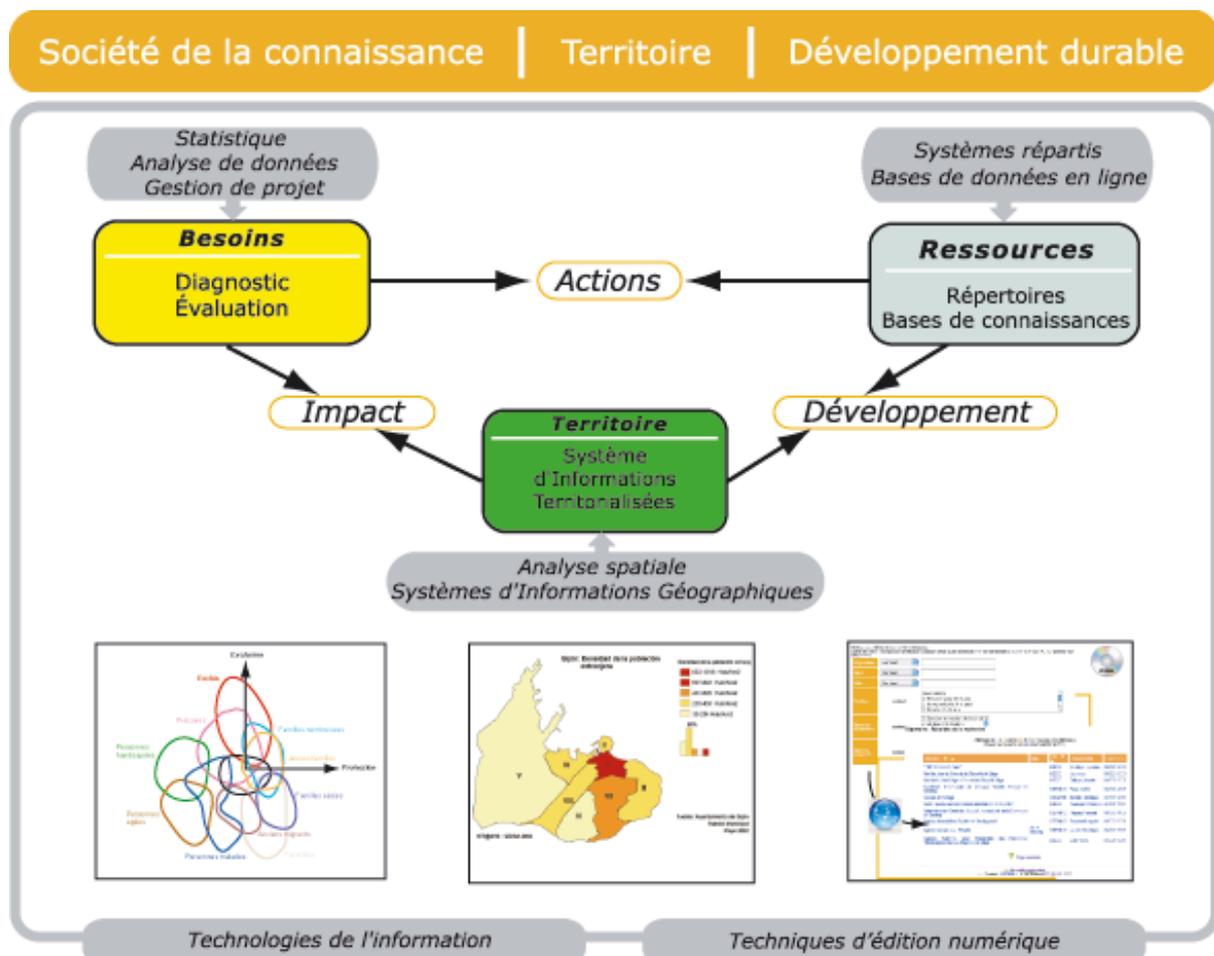
Maître de conférences en Sciences Économiques
jjg@mti.univ-fcomte.fr, + 33 6 13 33 29 58

Adresse professionnelle

Université de Franche-Comté - 32 rue Mégevand - F-25030 Besançon cedex

Summary : Initially conceived in 1989, CATALYSE method of territorial intelligence is since 1994 the object of applications in about twenty regions of Europe. Its evolution is one research object of the European Network of Territorial Intelligence (ENTI/REIT). The communication exposes the fundamental concepts of the territorial intelligence. It clarifies the methodological - ethical and technological - principles which structure CATALYSE. It details tools proposed to the territorial actors of the sustainable development.

Mots clés : intelligence territoriale, société de la connaissance, développement durable, participation, partenariat.



Concepts, principes et outils de la méthode Catalyse

La méthode d'intelligence territoriale CATALYSE a été conçue en 1989 dans le cadre du 3^e programme communautaire de lutte contre la pauvreté. Elle a fait ensuite depuis 1994 l'objet d'applications dans près de vingt régions d'Europe, dans huit pays, dans des contextes territoriaux et de thématiques variés, au sein du Réseau Européen d'Intelligence Territoriale (REIT)

La communication expose d'abord les concepts fondamentaux qui sont à la base de la méthode CATALYSE et de l'intelligence territoriale.

Elle explicite ensuite les principes éthiques, méthodologiques et technologiques qui structurent la méthode CATALYSE.

Elle détaille les outils proposés aux acteurs territoriaux du développement durable.

1. CONCEPTS DE BASE DE LA METHODE CATALYSE

La méthode CATALYSE se présente actuellement comme une méthode d'intelligence territoriale. En fait, elle a été initialement conçue en 1989 dans le cadre du 3^e programme communautaire de lutte contre la pauvreté. Le concept d'intelligence territoriale a été formulé plus tard en 1989 [GIRARDOT, 2004] au terme d'une réflexion pragmatique résultant de l'expérimentation de CATALYSE à l'échelle européenne, dans des contextes territoriaux et thématiques variés. Trois concepts ont servi de référence jusqu'à la formulation du concept de l'intelligence territoriale : ceux de territoire, de société de l'information et de développement durable.

1.1. Le territoire, espace de projet et d'action

Le territoire a pris une place primordiale dans la gouvernance dans les dernières décennies à la faveur des débats sur la régionalisation, la décentralisation, les agglomérations urbaines ou les pays ruraux. Le concept de territoire a évolué parallèlement. Comme l'écrit J.-C. DAUMAS "le territoire n'est plus perçu comme un cadre naturel plus ou moins contraignant, doté d'un héritage historique plus ou moins valorisant, mais comme une construction des acteurs." [2002]. Plus qu'un espace physique, militaire, géographique ou institutionnel, le territoire est devenu l'espace du projet d'une communauté. Comme le suggère le slogan "*Penser globalement, agir localement*", il constitue également l'espace de l'action.

1.2. De la société de l'information à la société de la connaissance

L'économiste américain Marc Uri PORAT a introduit en 1976 le concept de société de l'information en évaluant à 53 % la part des revenus du travail liés à une activité informationnelle aux Etats-Unis. Cette estimation économétrique rapidement confirmée pour les pays de l'OCDE indique que, après l'agriculture et l'industrie, l'information est devenue en 1975 un vecteur du développement dans les pays développés. Toutefois, le chômage de masse, la fragilisation de la protection sociale, l'augmentation de la pauvreté, l'exclusion et la précarité, et ont été les premières conséquences sociales de l'informatisation de la société qui a marginalisé des groupes sociaux et provoqué la récession de régions entières.

À son origine, la méthode Catalyse souhaitait mettre les technologies de l'information au service des acteurs du développement économique et de la cohésion sociale pour réduire cette contradiction.

La société actuelle ne se définit plus seulement comme la "société de l'information", dans laquelle l'usage des technologies de l'information à bas coût se diffuse largement en provoquant des mutations économiques et sociales, mais de plus en plus comme la "société de la connaissance", qui souligne l'importance du savoir, de la créativité et du capital humain et social dans le développement économique.

1.3. Développement durable

La crise économique et sociale a accéléré la remise en cause des modèles de développement fondés sur l'autorité centrale ou centrés sur les résultats économiques à court terme au profit du développement durable qui "répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins" [BRUNDTLAND, 1987].

Si on retient souvent la dimension écologique de cette définition, le rapport BRUNDTLAND précise que deux concepts sont inhérents à cette notion. Le concept de «besoins», et plus particulièrement de besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.

Depuis le Conseil européen de Göteborg en juin 2001 le développement durable a été reconnu comme l'une des principales priorités de l'Union européenne pour les années à venir. Il constitue le cadre qui établit les principes d'une bonne gouvernance, cadre auquel chaque politique

communautaire, ainsi que les projets locaux soutenus par l'Union européenne, doivent se conformer en respectant trois principes éthiques :

- la participation des citoyens ;
- l'approche globale des territoires et des communautés, caractérisée par un équilibre adéquat entre les considérations d'ordre économique, social, environnemental et culturel ;
- le partenariat des acteurs territoriaux.

1.4. Intelligence territoriale

Le concept d'intelligence territoriale est à la croisée des concepts de territoire, de société de la connaissance et de développement durable.

Il désigne "l'ensemble des connaissances pluridisciplinaires qui, d'une part, contribue à la compréhension des structures et des dynamiques territoriales et, de l'autre, ambitionne d'être un instrument au service des acteurs du développement durable des territoires." [GIRARDOT 2002].

Si nous n'identifions plus le territoire à un espace physique, nous comprenons que l'intelligence est celle de la communauté territoriale. "En associant les acteurs et la communauté d'un territoire à la mutualisation des informations et à leur exploitation coopérative, l'intelligence territoriale améliore, dans un processus interactif, itératif et prospectif, leur compréhension de la structure et des dynamiques du territoire, et leur maîtrise collective du développement territorial." [GIRARDOT 2004]. Dans la même logique P. DUMAS rapproche "*l'intelligence* comme processus cognitif et d'organisation de l'information, et le *territoire* comme espace de relations significatives" [2004].

Au-delà de l'idée générale de mettre les technologies de l'information et la connaissance au service des acteurs territoriaux, le concept d'intelligence territoriale repose sur une analyse plus fondamentale du développement durable dans la société de la connaissance. La connaissance n'est pas un objectif en soi. L'intelligence territoriale est résolument orientée vers l'action et elle ambitionne de respecter les principes éthiques du développement durable : participation, approche globale et partenariat.

L'intelligence territoriale se distingue de l'intelligence économique qui concerne essentiellement l'information sur les marchés, plutôt que la connaissance. L'intelligence économique n'a pas de référence éthique. Elle constitue plus une technique d'aide à décision pour les responsables qu'un fondement de l'action communautaire.

En revanche, la conception du territoire et l'éthique de l'intelligence territoriale sont voisines de celles du développement communautaire. Toutefois, ce dernier n'intègre pas l'intérêt de la connaissance, de l'information et des technologies de l'information pour l'action communautaire.

2. PRINCIPES METHODOLOGIQUES

En tant que méthode d'intelligence territoriale CATALYSE ambitionne de mettre en œuvre conjointement les principes de gouvernance du développement durable et les technologies de l'information de la société de la connaissance.

2.1 Principes éthiques de gouvernance

Le développement de la citoyenneté et de la démocratie, l'équité sociale, ainsi que le progrès économique et social, constituent les objectifs majeurs de l'intelligence territoriale. Ce sont les principes éthiques qui définissent les principales attentes des acteurs.

2.1.1. Participation citoyenne

"Méthode qui consiste à formuler des propositions concrètes d'action dans des contextes concrets, le développement durable suppose la participation des acteurs locaux à la décision, ainsi qu'à la conception, à l'administration et à l'évaluation des actions." [GIRARDOT, 2004].

À l'échelle territoriale, la participation concerne les habitants, les citoyens. Cette définition a des lacunes. Comment considérer les personnes qui travaillent, qui consomment, qui se cultivent ou se reposent dans le territoire mais qui n'y habitent pas ? Comment considérer ceux qui n'ont pas de droits ?

Dans une action à caractère thématique, la participation concerne les usagers de l'action, que l'on dénomme aussi les bénéficiaires ou les clients. Elle concerne également les intervenants, ceux qui réalisent les actions, qui sont encore trop souvent considérés comme de simples exécutants.

La participation implique une approche individualisée. La notion de besoin individuel est déterminante pour évaluer la pertinence des actions de développement durable et leur efficacité. Je pense serait préférable de se fonder sur la notion de projet individuel.

2.1.2. Approche globale et équilibrée

"Le développement durable tend vers une harmonisation des objectifs économiques, écologiques, sociaux et culturels." [GIRARDOT, 2004]. Dans le domaine scientifique, cette orchestration suppose une approche pluridisciplinaire du territoire et des personnes. Au plan professionnel, elle se heurte à la sectorisation des services.

2.1.3. Partenariat des acteurs

Le partenariat découle de l'approche intégrée dans un contexte professionnel (ou volontaire) sectorisé.

Il suppose une coordination des intervenants aussi bien au niveau de l'accompagnement individuel que de l'action territoriale.

2.2. Principes technologiques

Ces principes concernent le versant économique et technique de l'intelligence territoriale. Ils résultent des potentialités offertes par l'évolution des technologies de l'information dans le contexte de la société de la connaissance.

2.2.1. Animation de projet et évaluation de l'action

La gestion par projet et son corollaire, l'évaluation des actions, est un principe économique cohérent avec le développement durable. Elle entraîne une obligation de résultat et non seulement de moyen comme c'est encore souvent le cas dans l'action publique. Dans un contexte participatif et partenarial, l'animation de projet consiste à animer des réseaux d'acteurs qui sont géographiquement distants, qui ont une activité principale dans des organismes différents et qui ont des cultures professionnelles variées. Elle ne peut pas appliquer directement les principes de gestion de projet élaborés pour une organisation hiérarchisée.

Notons que la logique de projet concerne l'accompagnement individuel, l'animation d'actions et le territoire comme espace du projet communautaire.

2.2.2. Technologies de l'information

La dissémination des technologies de l'information, la production et l'édition des informations numériques constituent à présent les forces motrices du développement économique et social dans le contexte de la globalisation.

Les technologies de l'information et de la communication tiennent un rôle important dans l'animation des réseaux de partenaires et du projet communautaire.

“La disparité des contextes dans des territoires parfois démunis conduit à développer des solutions conviviales, économiques et robustes” [GIRARDOT, 2004].

Une démarche participative qui s'adresse à des personnes de niveaux différents de formation implique que les outils utilisés et les informations diffusées soient accessibles à tous sans perte de qualité.

3. METHODES FONDAMENTALES

CATALYSE propose des outils d'aide à l'action pour les acteurs territoriaux. Elle veut améliorer la compréhension des structures et des dynamiques territoriales par les acteurs du développement durable, afin d'accroître l'efficacité de leur action.

Si des méthodes et des outils scientifiques adaptés sont disponibles pour les experts, les acteurs territoriaux ne disposent pas d'outils accessibles, pour élaborer leurs projets d'action, puis pour les suivre, les observer et les évaluer, voire les transférer, tout en respectant les principes du développement durable.

Nous les qualifions de fondamentaux car ces outils scientifiques fournissent les modules génériques des outils professionnels utilisés par les acteurs.

3.1. Méthodes et outils scientifiques fondamentaux

Les **technologies de l'information** concernent tous les outils. Elles sont utiles pour mutualiser les informations et développer le travail collaboratif entre les partenaires et au sein de la communauté. La maîtrise des **systèmes informatiques répartis** et celle des **bases de données en ligne** sont des compétences nécessaires. Les **techniques d'édition numérique** sont également sollicitées pour publier des informations de support, de forme et de contenu extrêmement variés (textes, images, tableaux et graphiques statistiques).

Les **méthodes statistiques quantitatives** sont utilisées pour décrire la communauté et le territoire à partir de données collectées parmi les usagers ou les intervenants et d'indicateurs fournis par des institutions.

Les méthodes d'**analyse qualitative de données** sont indispensables pour étudier la diversité et la complexité des situations individuelles. Ce sont des méthodes multicritères adaptée à une approche multidisciplinaire ou intersectorielle.

Les techniques de **gestion de projet** sont utiles même si elles doivent être adaptées à l'action partenariale. Les techniques **d'évaluation** en sont le complément obligé.

L'**analyse spatiale** à l'aide de **Systèmes d'Informations Géographiques** est indispensable pour donner la dimension territoriale. Elle permet d'établir en temps réels, voire en ligne, toutes les cartes utiles. Elle sert également à étudier les distributions spatiales et à les confronter.

3.2. Outils pour les acteurs

Le **diagnostic des besoins** combine analyse statistique quantitative et qualitative. Il est établi à

partir de guides individuels remplis à l'occasion d'entretiens avec les usagers sous réserve de leur accord. Les guides élaborés avec les partenaires peuvent déboucher sur des besoins ou des projets. Tous les types de bilans quantitatifs individuels ou globaux, par action ou activité, par structure et par zones territoriales peuvent être établis après regroupement des situations individuelles. L'analyse des données permet d'établir les principaux groupes synthétiques d'usagers et de profils qui permettent d'appréhender respectivement la diversité et la complexité des situations. Les mêmes outils permettent d'**évaluer** régulièrement l'efficacité et l'efficience la pertinence, l'impact et l'équité des parcours individuels, des actions ou des activités et du projet, en fonction de l'évolution de la situation des usagers.

Grâce aux **répertoires** de services, les besoins peuvent être confrontés en quantité et en qualité avec les services disponibles. On peut ainsi identifier de nouvelles actions pertinentes ou mieux adapter des actions existant aux besoins. Le répertoire est utile pour confirmer la disponibilité d'un service.

Le **système d'informations territoriales** établi la cartographie d'indicateurs fourni par des institutions pour contextualiser l'analyse des besoins. On peut également cartographier les besoins et les services afin d'étudier et confronter leurs distributions territoriales.

Les informations traitées peuvent être définies entre partenaires. Les résultats des analyses peuvent être confrontés au sein de groupes de travail avec l'expérience des partenaires ou des usagers.

4. CONCLUSION

La méthode Catalyse est une méthode d'intelligence territoriale qui vise à mobiliser les informations détenues par la communauté territoriale pour améliorer la pertinence, l'efficience et l'impact des actions de développement conduites à l'échelle d'un territoire. Elle ne prétend pas utiliser l'ensemble des méthodes disponibles, ni proposer tous les outils. La recherche concernant la compréhension et l'accessibilité dans un contexte participatif et partenarial est l'un des objets de recherche proposés par l'Action de Coordination CAENTI dans le cadre du sixième Programme Cadre de Recherche et de Développement de l'Union Européenne.

Bibliographie

BRUNDTLAND, GH. (1987) : *Rapport de la Commission Mondiale pour l'Environnement et le Développement*, "Notre Futur Commun", 1987

DAUMAS, J.C., GIRARDOT, J.-J., et al. (2002) : *Programme de recherche de la Maison des Sciences de l'Homme Ledoux. Pôle 1 "Intelligence territoriale"*. Sous la direction de F. FAVORY.

DELVOYE, J.-M., GIRARDOT, J.-J., et al. (2004) : *Intelligence territoriale et développement communautaire : application de la méthode Catalyse à Seraing - 2e colloque international sur les programmes locaux et régionaux de santé* (Québec, Canada).

DUMAS, P. (2003), "Entre la création de contenus et l'intelligence territoriale : la dimension éthique.", *2e Rencontres de Saint-Raphaël "TIC et Territoires : quels développements."*

GIRARDOT, J.-J., (2005): "Integration of data analysis tools within a digital information publishing chain.", *International Conference on Theory and Applications of Mathematics and Informatics*, Alba-Iulia (Roumanie)

GIRARDOT, J.-J., (2004): "Intelligence territoriale et participation", in *"Tic & Territoires : quels développements"*, Lille, Enic et Cies

GIRARDOT, J.-J. (2003,b), "Concept, method and tools of territorial intelligence", *invited conference in the Social Worker National Training School*, Nantau (Taiwan).

GIRARDOT, J.-J., (2000,c) : "Transfert technologique et construction des savoirs", *Actes du colloque "Multimédia et construction des Savoirs"*, PUFC, Besançon 2000 : 131-144.

GIRARDOT, J.-J., (2000,b): "Principes, Méthodes et Outils d'Intelligence Territoriale : Evaluation participative et Observation Coopérative." in : *Conhecer melhor para agir melhor*, séminaire européen de la Direction Générale de l'Action Sociale du Portugal, Evora-mai 2000, DGAS, Lisbonne, décembre 2000 : 7-17.

GIRARDOT, J.-J., (2000,a): "Pauvreté, Expertise et Action", *Cités « Sociétés sans droits ? »*, janvier 2000, PUF, Paris : 63-88.